

Phase du projet	SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ET CHAUFFAGE SOLAIRE DE L'EAU DANS UN PAYSAGE			
	Type potentiel d'impact DIRECT		Type potentiel d'impact INDIRECT	
	Négatif	Positif	Négatif	Positif
CONCEPT	- Défrichement de l'habitat naturel en vue du développement du projet	- Possibilité de mettre en œuvre des mesures avancées de compensation ou d'amélioration	- Impacts sur la chaîne d'approvisionnement et de fabrication - Immigration en vue du développement du projet	- Possibilité de promouvoir l'aménagement intégré du territoire
PLANIFICATION	- Impacts concrets directs dû à des études (arrachage des plantations ou destruction de structures bâties existantes) - Acquisition de terrains pouvant entraîner la relocalisation des habitants - Acquisition de terrains pouvant entraîner le déplacement des activités de subsistance des communautés concernées (culture, pêche, élevage, etc.)	-	- Rupture des liens entre les individus ou les communautés et le paysage en prévision du projet - Arrêt ou réduction des opérations de maintenance en prévision du projet - Disparition (contrôlée ou non) d'attributs culturels importants ou de certaines espèces en prévision du projet	- Participation des communautés à la planification, qui peut favoriser une meilleure compréhension de la signification et des liens existants - Étude des contextes culturels et naturels pouvant faire émerger de nouvelles connaissances, par exemple

				dans le cadre de fouilles archéologiques, de projets portant sur les récits oraux, de recensement des espèces et de la population, d'études géologiques, etc. - Identification et élimination des espèces envahissantes
CONSTRUCTION	- Risque pour les groupes vulnérables (personnes pauvres, femmes, communautés autochtones, enfants, etc.) - Comportements culturels inappropriés des travailleurs étrangers - Violence de genre, du fait de l'arrivée sur le site d'une main-d'œuvre majoritairement masculine - Perte ou dégradation des habitats naturels - Obstacles aux déplacements des animaux - Perturbations ou risques de blessure	- Possibilité pour les groupes vulnérables d'acquérir de nouvelles compétences - Opportunités professionnelles pour les communautés locales - Érosion des sols réduite grâce à l'installation de panneaux solaires	- Impacts sur la chaîne d'approvisionnement et de fabrication - Utilisation accrue des ressources locales, perturbations de la faune ou pollution causée par la présence d'une main-d'œuvre temporaire sur le chantier - Accès induit par l'ouverture ou la rénovation de routes	- Opportunités économiques accrues pour les communautés locales

	pour les animaux, liés aux travaux de construction, au bruit, au trafic routier ou à l'éclairage nocturne du chantier - Réduction de la qualité du sol - Pollution (poussière, matériaux de construction ou émissions des véhicules) - Introduction d'espèces exotiques envahissantes - Altération du terrain à cause des travaux de défrichage et de nivellement - Durcissement du sol, modification de l'écoulement des eaux et augmentation de l'érosion - Perte ou fragmentation des habitats naturels en raison de la construction de voies d'accès - Destructures ou dommages sur les sites culturels ou archéologiques - Fragmentation des habitats par les barrières mises en place pour délimiter le chantier		- Déplacement des activités agricoles ou d'autres activités	
EXPLOITATION	- Modification de l'utilisation des terres car les installations nécessitent de grands espaces, y compris le déplacement potentiel des moyens de subsistance.	- Accroissement potentiel du rendement des terres grâce à l'agrivoltaïque	- Accès accru à des zones isolées, pouvant augmenter les risques liés à la chasse/braconnage	- Amélioration des infrastructures (routes, ponts, etc.) pour l'exploitation

	- Accès limité aux sites culturels ou patrimoniaux - Déplacement de certaines espèces et obstacles aux déplacements des animaux - Augmentation de la consommation d'eau pour le nettoyage des panneaux photovoltaïques - Pollution des eaux de ruissellement par les produits de nettoyage - Animaux attirés par les surfaces réfléchissantes - Effet de l'ombre sur les habitats se trouvant sous les panneaux solaires - Fragmentation des habitats par les barrières mises en place pour délimiter la ferme solaire - Rejets de substances dangereuses par des batteries endommagées - Vue obstruée et intrusions dans le champ visuel - Les reflets et éblouissements peuvent poser problème aux communautés locales, aux visiteurs, etc., ainsi qu'aux services (transport aérien).	- ue (qui allie production d'électricité et production agricole) - Systèmes de partage des bénéfices avec les communautés locales, mis en place par certaines entreprises du secteur du solaire photovoltaïque - Amélioration de la biodiversité sur le site - Protection des habitats naturels ou des espèces sur le site - L'agrivoltaïque peut réduire la consommation d'eau grâce à l'ombrage des panneaux. - Protection des plantes/animaux contre les conditions climatiques extrêmes	- Accès accru à des zones isolées, pouvant favoriser l'introduction d'espèces exotiques envahissantes	- on du site, qui peut également profiter aux communautés locales - Réduction de l'empreinte carbone - Contribution à la prise en main de l'urgence climatique mondiale
--	---	--	---	---

		grâce à l'ombre produite par les panneaux des installations agrivoltaïques, maintien de l'humidité du sol - Amélioration de la qualité de l'eau et création de micro-habitats pour la faune et la flore grâce à l'ombre projetée par des panneaux des installations photovoltaïques flottantes		
REMISE EN SERVICE	- Perturbations écologiques/environnementales pendant le démantèlement des infrastructures	- Possibilité d'améliorer la disposition et la conception, et de mettre en œuvre des mesures d'amélioration de la biodiversité	- Impacts sur la chaîne d'approvisionnement et de fabrication - Les panneaux solaires en fin de vie nécessitent un recyclage ou une élimination obligatoire - Création de déchets toxiques	- Réutilisation des matériaux des infrastructures remplacées - Production plus efficace de chaleur ou d'électricité à faible émission de carbone

MISE HORS SERVICE	- Perturbations écologiques/environnementales pendant le démantèlement des infrastructures	- Possibilité de restaurer les habitats naturels	- Les panneaux solaires en fin de vie nécessitent un recyclage ou une élimination obligatoire - Création de déchets toxiques -	- Réutilisation des matériaux des infrastructures retirées
RÉCUPÉRATION	- La restauration des terres peut affecter la topographie, l'écoulement des eaux, les habitats, etc.	-	-	-

(Veuillez noter que ces listes ont uniquement pour but de fournir des exemples et ne sont en aucun cas exhaustives. Pour la question de l'évaluation des impacts visuels, voir « [Note 4](#) ».)